



## Rapport des commissaires en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Woodbine		
<b>Date</b>	5 août 2023	<b>Heure de départ</b>	13 h 05
<b>Conditions météorologiques</b>	Partiellement nuageux (Temp. : 25 °C) Vent 9 km/h Nord		
<b>État de la piste</b>	Type : Tapeta	Turf :	Ferme EPT Piste 3 Piste intérieure 2
<b>Nombre de courses</b>	11	94 inscriptions	
<b>Chevaux retirés Vétérinaire :</b>	4	Commissaires :	3 Piste :

<b>Commissaire en chef</b>	<b>Commissaire associé</b>	<b>Commissaire associé</b>
Gunnar Lindberg	Fenton Platts	Jeff Minler

**Rapport sur les courses de la journée :** (Avant-dernier droit – Accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, examens de film, courses, réclamations, etc.)

### Bureau :

L'entraîneur, Ross Armata Jr, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 300 pour avoir inscrit un cheval inadmissible, "Verdejo", dans la Course 8 prévue pour aujourd'hui, ce qui a nécessité un retrait.

Décision #2292184 de la CAJO

### Examens de films :

La Course 4, disputée hier, impliquant Sahin Civaci et Skye Chernetz, dans le dernier droit.

Daren Gomez, le représentant de la Guilde des jockeys, était également présent. Sahin a déclaré qu'il venait de perdre son fouet et de commencer à conduire à la main, et qu'en voyant Patrick à l'extérieur, il a voulu se mettre à côté de lui pour encourager son cheval, mais qu'il n'avait pas vu Skye s'intercaler entre lui et ce dernier.

En fait, il s'agissait d'une erreur.

Skye a expliqué que son cheval était en pleine accélération, qu'il allait remporter la victoire lorsque le cheval de Sahin s'était placé sur sa trajectoire et elle a dû bien retenir sa direction, ce qui a freiné l'élan de son cheval.

Après une discussion, on a convenu d'imposer à M. Civaci une suspension de conduite de trois jours, dont les dates seront déterminées ultérieurement.

Examen de la Course 5, en compagnie d'Eswan Flores, au sujet de l'utilisation de son fouet dans le dernier droit.

L'examen montre qu'Eswan utilise son fouet quatre fois consécutives.

Eswan a déclaré que son cheval déviait vers l'intérieur et qu'il essayait de le maintenir droit.

Il s'agit de la seconde infraction qui entraîne une sanction pécuniaire de \$ 300 et une suspension de conduite d'un jour, qui reste à déterminer.

### **Courses :**

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Le #2, "Flip Floppin Fast", (Lenny Seecharan), est parti lentement.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

### Course 9 – ***The Vice Regent Stakes***

Avis de faute déposé par le jockey du #1, “Foresters Fortune”, (Daisuke Fukumoto), contre celui du #6, “Mason’s Gamble”, (Sahin Civaci), pour une obstruction survenue lorsqu’on approchait le poteau de 3/4 de mille.

Sahin a indiqué qu’il n’y avait pas de place pour qu’il s’y rende.

Il l’a entendu crier, mais il a été surpris de constater qu’il essayait de se rendre à l’intérieur.

Daisuke a déclaré qu’il y avait de la place, mais que le trou était fermé.

Il a crié, mais il n’y avait plus de trou.

Après l’examen, l’avis de faute a été rejeté.

Aucun changement n’est requis.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/8lYaaDgeoMM>

Course 10 – Rien à signaler.

**Paris mutuels : \$ 6,072,034**

### **Réclamations :**

#### **Course 1**

Le #4, “Bodie”, pour \$ 7,500 ira aux propriétaires Jeff Voyce et Herb McGirr Jr, entraîneur Jeff Voyce.

#### **Course 5**

Le #1, “A Gal for T J”, pour \$ 7,500 ira au propriétaire Bruno Schickedanz, entraîneur Norman McKnight.

#### **Course 6**

Le #3, “Scored”, pour \$ 40,000, ira à la propriétaire Angela Rutledge, entraîneur Patrick County Jr.

#### **Course 7**

Le #3, “Forester’s Turn”, pour \$ 7,000 ira au propriétaire Fortunato Galati, entraîneur Howard Keen.